

peut aussi déboucher sur une arrestation. J'ai accompagné un jeune Malien à la préfecture. Dirigé vers un bureau un peu bizarre, à l'écart, il hésite. Cela ressemble à un piège mais, s'il veut faire valoir ses droits, il doit courir le risque de pousser la porte. Les plus méfiants s'éloignent peu à peu de ces lieux, et donc de l'espoir d'une régularisation. De fait, certaines convocations sont des pièges, et si la procédure d'arrestation peut, en théorie, être annulée pour «convocation déloyale», cela dépend du juge.

#### Quelles compétences particulières cette vigilance mobilise-t-elle ?

C'est une intelligence de l'instant, une agilité qui rappelle la *mētis* des Grecs anciens : une souplesse d'esprit, un mélange de ruse et d'instinct qui permet au faible de se sortir des griffes du fort. L'historien et anthropologue Jean-Pierre Vernant donnait l'exemple du poulpe, qui se transforme pour se dissimuler au prédateur. Certains sans-papiers mobilisent ce type d'aptitude, comme ce jeune homme qui fait semblant d'être sourd lors d'un contrôle policier, parce qu'il a appris que la surdité est un motif de régularisation et espère que les agents ne l'interpelleront pas. En me le racontant, il souligne que, malgré mon savoir «de stylo», comme il dit, je n'aurais pas eu ce réflexe «de la rue». Je ne voulais pas définir un portrait type du sans-papiers, mais au contraire montrer que la menace individualise. Comme pour chacun de nous pendant l'épidémie : certains portaient quatre masques quand d'autres serraient la main à tout le monde.

#### Cette méfiance de chaque instant peut-elle rendre fou ?

Je cite cet Algérien qui obtient un titre de séjour de trois mois pour soigner des troubles mentaux... causés par sa peur permanente, qu'il ne parvienne plus à dompter. C'est l'articulation entre sécuritaire et humanitaire : l'appareil répressif produit des victimes qu'il finit par reconnaître, à la marge. Tous mes interlocuteurs m'ont dit, à un moment ou un autre : «Je suis en train de devenir fou», «j'ai trop de choses dans la tête», «je ne peux plus penser»... Pour certains, la bascule se fait durablement : j'ai rencontré en rétention de nombreux sans-papiers aux propos incohérents, qui, manifestement, avaient perdu pied.



#### Comment perçoivent-ils l'État, qui détient les clés de leur avenir ?

L'État semble ambivalent : il distribue des aides mais réprime ; il soigne mais arrête. Il est aussi imprévisible, car incohérent : untel a eu ses papiers au bout d'un an, tel autre attend toujours, etc. Les sans-papiers vivent sous la menace, mais aussi dans l'espoir, l'idée qu'un jour, avec telle démarche, tel papier, tel délai, ça finira par marcher... Le droit, qu'ils connaissent souvent bien, n'est qu'un élément, qui seul ne garantit rien. Ils se sentent à la merci d'agents au pouvoir discrétionnaire, espèrent avoir affaire à tel réputé «gentil», s'habillent bien pour aller au rendez-vous, se montrent polis... comme s'ils attendaient une faveur, plutôt que la concrétisation d'un droit. Et en effet, les préfectures n'ont pas toutes les mêmes pratiques. Ils ont la conviction qu'il ne faut pas renoncer mais se montrer patient. Souvent, ils parlent de «trouver les papiers», comme si c'était une chance, presque un hasard.

#### Autre paradoxe : ces sans-papiers accumulent des quantités de documents. Pourquoi ?

Convocations, factures, récépissés divers : ils fréquentent l'État très concrètement, bien plus que moi, qui n'ai jamais été arrêté ni convoqué au commissariat ! Ils gardent toutes les preuves de leur présence, de leur travail, de leur insertion, qui, un jour, viendront à l'appui de leur demande de régularisation. On ne reconnaît pas la légalité de leur séjour, mais une présence continue de dix ans est un motif, optionnel, de régularisation, et ils devront alors en apporter la preuve.

#### Sur le plan collectif, quels sont les effets de cette politique sur notre société ?

Beaucoup me disaient : «Tu ne peux pas comprendre», comme si on ne vivait pas dans le même monde. Ma station de métro, la préfecture où je vais pour mon permis de conduire : nous partageons des espaces, mais eux les habitent d'une façon différente. Je voulais faire exister ce monde que nous ne connaissons pas, et aussi rendre tangible le risque de contamination de la menace : les proches des sans-papiers, ceux qui les aiment, les hébergent, les font travailler, finissent par s'inquiéter pour eux-mêmes. Cela peut freiner les solidarités, surtout pour des gens précaires, on l'a vu avec des personnes aidantes poursuivies en justice. Un patron mécontent, un amoureux déçu, un logeur impatient peut, par une dénonciation, déclencher une politique répressive. À l'inverse, depuis quelques semaines, avec l'accueil des Ukrainiens, les maisons s'ouvrent d'autant plus facilement que les accueillants ne risquent rien puisqu'ils suivent un mouvement, pour une fois, initié par l'État. Il me semble que prendre conscience de ce que vivent les sans-papiers, c'est se trouver en position de choisir un camp.

Propos recueillis par Juliette Bénabent  
Illustrations Laurent Fétis  
pour Télérama

1 En 2019 : 19 000 retours forcés — dont 10 000 expulsions vers d'autres pays européens, en application du règlement de Dublin — et 32 000 régularisations.

2 Marcel Détienne et Jean-Pierre Vernant, *Les Ruses de l'intelligence. La mētis des Grecs* (1974), éd. Champs essais, 2018.

STEFAN  
LE COURANT

1980  
Naissance à  
Fontenay-aux-  
Roses.

2007-2011  
Bénévole pour la  
Cimade en local  
de rétention.

2015  
Doctorat en  
anthropologie  
à l'université  
Paris-Nanterre.

2016-2018  
Coordinateur  
du projet de  
recherche Babels,  
dirigé par Michel  
Agiar.

2020  
Chargé de  
recherche  
au CNRS sur  
la dispersion  
migratoire.